

ABONNEMENT.

Année... Six mois... Trois mois... Poste...

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, chez tous les Libraires... A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de rebaser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAVITTE...

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Avril 1881.

ÉVÉNEMENTS DE TUNISIE.

Des dépêches nous annoncent un fait assez grave, qui pourrait entraîner des hostilités avec la Régence de Tunis.

Des tribus tunisiennes ont franchi en armes notre frontière et attaqué un poste près du village de Duvivier.

Voici les premières dépêches arrivées sur ces engagements :

« Bône, 1^{er} avril.

La nouvelle vient de parvenir ici à la place qu'un engagement des plus sérieux vient d'avoir lieu entre les Tunisiens et nos troupes.

Le général Fergemol, prévenu de cette incursion, a fait marcher une colonne des troupes placées sous ses ordres.

On parlait de 55 hommes tués et de nombreux blessés.

Il y a ici un mouvement considérable de troupes; grande animation parmi nos soldats dont l'esprit est excellent.

L'Agence Havas confirme ces renseignements et ajoute :

« On le voit, la question de Tunisie est passée à l'état aigu.

Derrière les Kroumirs se trouve le gouvernement du Bey de Tunis, qui se croit lui-même soutenu par des puissances dont il serait aisé d'indiquer les nationalités.

Alger, 2 avril.

Les Kroumirs se tiennent toujours prêts à attaquer. Six de leurs tribus ont combattu hier.

On affirme que la ligne du chemin de fer de la frontière algérienne à Tunis est menacée par les tribus tunisiennes.

On s'attend à une attaque prochaine des Kroumirs et des Ouchtelas dont l'attitude fait pressentir une insurrection générale.

Il est possible que les nécessités d'une prompte et décisive répression obligent nos troupes à poursuivre les agresseurs jusque sur le territoire tunisien.

On assure que le gouvernement, comprenant enfin combien la politique des tergiversations est funeste, vient d'ordonner au général commandant les troupes algériennes de prendre possession du territoire des tribus tunisiennes qui ont attaqué notre frontière.

ASSASSINAT DU COLONEL FLATTERS.

Le ministre de la guerre a reçu la nouvelle de l'assassinat du colonel Flatters, chef de la mission française d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique.

Le colonel Flatters a été assassiné avec trente des hommes qui l'accompagnaient par les Touaregs.

L'événement s'est passé près d'In-Salah, dans le sud du Tock.

Mustapha, 1^{er} avril, soir.

Quatre indigènes de la mission Flatters sont arrivés, le 28 mars, à Ouargla, mourant de faim et de fatigue.

nel Flatters et tous les membres de la mission ont été tués.

M. Dianous et le sous-officier Pobeguin, accompagnés de 63 hommes, s'étaient échappés et battaient en retraite.

Le maréchal des logis Pobeguin a continué à battre en retraite avec trente hommes, mais, cernés à quatre jours au sud de Messegem, il a envoyé les quatre indigènes qui sont arrivés à Ouargla implorer du secours.

Des instructions précises lui ont été envoyées par le commandant de Laghouat, qui est actuellement en route pour le Mzab.

Chronique générale.

La ligue des gouvernements monarchiques de l'Europe contre les régicides qui se cachent à Saint-Petersbourg, à Genève, à Paris, à Londres, menace de créer à la République française de très-graves embarras.

Les gouvernements commencent, en effet, à s'émouvoir des menées révolutionnaires; déjà nous les voyons prendre certaines mesures qui en présagent d'autres.

En Angleterre, le cabinet poursuit un journal socialiste, Le Freiheit, et il a fait arrêter il y a quelques jours M. Most, son rédacteur.

On a dit au premier moment que ce procès était intenté sur la demande de la Russie. Il n'en est rien. L'autorité britannique a agi de son plein gré, comme l'a déclaré sir

Williams Harcourt, secrétaire d'Etat, à la Chambre des Communes. Ce ministre n'a pas hésité à dire que « le gouvernement aurait manqué à son devoir et commis une erreur grave en négligeant cette affaire ».

Il y a longtemps qu'on a vu à Londres un pareil procès de presse dans des circonstances semblables. Nos souvenirs peuvent nous tromper à ce sujet; mais nous avons beau chercher, nous ne trouvons d'autre précédent que celui de Jean Pelletier, journaliste français, poursuivi à Londres, en 1803, pour avoir attaqué avec trop de violence le général Bonaparte.

Il est manifeste que le gouvernement de Londres, comme les autres, a lieu de s'inquiéter des menées révolutionnaires. Le langage du Freiheit incriminé est une véritable apologie de l'assassinat politique et des procédés de la Commune de Paris.

Le langage ressemble à celui des nihilistes de Russie, des socialistes d'Allemagne et des révolutionnaires de tous pays. Tous les gouvernements sont menacés d'un massacre général : ils ont bien en retour le droit de se protéger.

La presse anglaise, du reste, si ardente d'habitude à défendre la liberté et si jalouse de la conserver, semble approuver les mesures de répression, tant elle se montre indignée de tels excès. Elle ne blâme même pas l'arrestation de M. Most que le gouvernement n'a pas hésité à mettre sous les verrous.

A Berlin, les préoccupations sont plus graves encore, puisque le gouvernement

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Le lendemain il partit à Aulnay avec Renée. Le maire prit les renseignements nécessaires et promit de s'occuper activement de l'affaire.

Le soir même, l'honorable fonctionnaire envoya un express à Condé, afin qu'on s'assurât de la personne de Steiner, lequel, en outre du rapt dont il avait à répondre à la justice, pouvait donner des indications précieuses sur les dates et les endroits qu'il importait de connaître pour mener à bien les recherches.

Le salimbanque était parti dans la nuit. Ne voyant pas revenir Renée, il s'était dit que mal pouvait lui en prendre, et, quelques heures plus tard, le directeur du théâtre des chiens savants courait sur la grande route.

Un mois s'écoula. Renée, installée aux Coudriers comme si elle eût dû y rester toujours, avait repris ses fraîches couleurs et son humeur joyeux.

Les sordides vêtements dont elle était couverte à son arrivée avaient fait place à des habits, sinon élégants, du moins fort convenables, que Michel avait achetés au chef-lieu.

Depuis l'arrivée de la jeune fille, une amélioration notable était survenue dans l'état du fermier. Les frais éclats de rire de l'orpheline, ses réparties nettes et charmantes, sa bonté naturelle, que le milieu affreux où elle avait vécu plusieurs années n'avait pu altérer, son ton enjoué, sa reconnaissance envers son bienfaiteur, tout cela charmait Michel.

Son âme endolorie sentait, à l'approche de l'enfant, le mal se calmer. Chaque jour il se promenait avec elle dans les environs, la questionnant sur ses parents, dont aucune nouvelle n'avait encore révélé l'existence, lui parlant ainsi de la joie de ceux-ci lorsqu'ils reverraient l'enfant qu'ils avaient cru perdu pendant si longtemps.

A cette pensée, Michel se surprenait à soupirer, sa voix devenait tremblante; il lui fallait tout son courage pour ne pas laisser une larme s'échapper de ses yeux.

— Lorsque tu auras repris la place dans la maison de ton père, dit-il un jour à Renée, te souviendras-tu de la ferme normande, où le destin te conduisit un soir ?

— Oh ! oui, répartit l'enfant, je n'oublierai jamais vos bontés pour moi; je voudrais bien retrouver ma mère, mais ne pas vous quitter.

— Le moment de la séparation viendra trop vite, hélas ! murmura Michel, car, ma chère Renée, je t'aime comme j'aimerais ma fille, si j'en avais une...

— Moi, je vous affectionne comme mon père, et toujours votre souvenir sera dans mon cœur.

Les jours, les mois s'écoulaient sans amener de résultat. Une note émanant de l'autorité informait Michel du peu de succès des démarches faites pour retrouver la famille de Renée; le salimbanque lui-même, soit qu'il fût passé à l'étranger, échappait à l'œil vigilant de la police.

Michel était donc prié de continuer ses bons soins à l'enfant, et pleine et entière autorisation lui était accordée à cet égard.

Michel éprouva une joie immense qu'il essaya vainement de réprimer. Renée lui restait donc, c'est-à-dire l'être qu'il aimait le plus au monde et le seul qui l'aimât lui-même d'une amitié vraie et sincère.

A partir de cet instant, il se dit que les devoirs du père de famille lui incombaient réellement; il avait maintenant charge d'âme et il fallait que celle qui lui était confiée fût digne à tous égards de la société dans laquelle elle était appelée à vivre.

Renée, le lecteur l'a déjà pensé, avait reçu une éducation des plus négligées. Au moment où elle fut ravie à sa famille, c'est-à-dire vers sa dixième année, l'enfant commençait à lire couramment; mais si maître Steiner s'occupait fort de rendre ses chiens savants, l'éducation des gens lui importait peu.

Renée, trois ans plus tard, en était donc encore aux premiers éléments de la lecture; elle ne savait écrire son nom !

Michel se fit instituteur. Deux fois, chaque jour, il donna des leçons à sa protégée, et l'enfant répondit avec une ardeur des plus louables à ses soins et à son dévouement.

Douée d'une facilité de compréhension prodigieuse, que son existence accidentée n'avait fait qu'accroître encore, Renée rattrapa promptement le temps perdu. Une année venait à peine de finir que l'orpheline possédait déjà un fonds d'instruction solide que son père adoptif se promit bien d'augmenter de plus en plus.

C'était plaisir, et touchant à la fois, de voir cet homme, déjà parvenu au sommet de la vie, se remémorer les études de sa jeunesse afin de pouvoir inculquer ses connaissances à l'enfant que la Providence semblait avoir jeté un jour entre ses bras.

Jamais père ne fut plus tendre pour sa fille, jamais précepteur ne s'attacha davantage aux progrès de son élève.

Pendant les deux années qui suivirent, rien ne vint informer Michel que le père de Renée fût retrouvé. L'enfant pouvait donc être considérée par lui comme sa propre fille. Cet homme, qui n'avait plus de famille, en retrouvait une nouvelle; Michel goûtait un bonheur qui peut se comprendre, mais non s'analyser.

Renée avait grandi; sa première communion faite, celui qu'elle avait pris l'habitude d'appeler « père aimé » se dit que son rôle avait pris fin, quant à l'éducation de « sa fille », et que, quoi qu'il

songe à des mesures générales de précautions.

M. de Puttkamer a annoncé que le régime d'exception institué par la loi contre les socialistes allait être appliqué à Leipzig, comme il l'est déjà à Berlin et à Hambourg.

Il a rappelé, pour justifier cette mesure, l'attitude révoltante de M. Hasselmann, député socialiste au Reichstag, qui, se trouvant à New-York le 15 mars, a pris part au meeting des socialistes à l'occasion de l'attentat de Saint-Petersbourg, et y a prononcé ces paroles : « L'empereur Guillaume mérite le même sort que l'empereur Alexandre II ; toute la famille doit être exterminée ! »

Ces paroles ont soulevé au Parlement allemand une indignation facile à comprendre ; et le gouvernement profitera de cette émotion pour faire passer les mesures qu'il désire. Ainsi, on parle plus sérieusement encore d'une entente avec les autres puissances pour organiser une ligue anti-révolutionnaire. C'est le plan primitif de M. de Bismark, qui est repris comme une mesure imposée par les circonstances.

Une proposition doit encore être soumise au Reichstag pour le rétablissement du droit d'asile et la surveillance des étrangers.

L'hospitalité ne doit pas aller jusqu'à protéger « l'industrie du meurtre », comme dit le *Journal de Saint-Petersbourg*.

D'après une dépêche de Londres, la question tunisienne est entrée dans une nouvelle phase. Lord Granville, ne voulant pas se compromettre, a négocié avec les puissances européennes afin qu'elles conseillent collectivement à la France et au Bey de Tunis de se soumettre à un arbitrage, celui du roi des Belges ou du roi de Danemark. Le cabinet de Londres poursuit ces négociations avec la plus grande activité.

M. de Dreux-Brézé a communiqué à tous les députés et sénateurs légitimistes une lettre du comte de Chambord, au sujet de l'attitude que doit prendre le parti royaliste dans les prochaines élections générales.

Un mot cruel de M. Jules Simon, contre ses collègues de la gauche sénatoriale :

— Il n'y a plus moyen de faire de la politique avec eux, aurait-il dit, ils ont tous des places.

Nous lisons dans le *Clairon* :

« On sait que Lafayette, ce premier ancêtre du centre gauche, cet inventeur breveté de la garde nationale, se fit remarquer par son prétendu dévouement à la monarchie de Juillet, qu'il appela « la meilleure des républiques » et qu'il fut un des mauvais génies de la monarchie légitime.

» Ce que l'on sait moins, c'est qu'il ne se fit aucun scrupule de prendre une très-

lui en coûtât de se séparer d'elle, il le fallait pour son bien. Renée entra donc, à Caen, dans un des meilleurs pensionnats de jeunes filles, et revint une fois chaque automne, seulement, passer le temps de ses vacances aux Coudriers.

Cinq autres années se passèrent sans amener rien d'important dans l'existence des principaux personnages de cette histoire. A l'heure où nous les retrouvons, Michel, vieilli par le malheur autant que par l'âge, a quarante-cinq ans, et on lui en donnerait bien cinquante ; Pierret, ainsi que la presque totalité des gens de la ferme, secondent le maître de leur mieux ; Renée est devenue une bonne et belle jeune fille que l'excellent fermier ne cesse d'admirer et qu'il entoure de ses soins affectueux et paternels.

L'image de l'orpheline a sans doute effacé celle de Georgine dans l'âme de Michel, va penser plus d'un lecteur. Erreur ; comme il y a vingt ans, le fiancé de la pauvre morte se souvient de la femme adorée à laquelle il fut sur le point de s'unir ; après ce long temps disparu, il la pleure comme la nuit même où elle s'endormait du dernier sommeil dans les neiges du Mont-Pinçon.

Bien loin de faire oublier M^{lle} Auberty, Renée la rappelle à Michel ; l'infortuné fermier trouve à la jeune fille une certaine ressemblance avec la victime de nos hivers rigoureux, et cette idée, tout en ravivant la profonde blessure de notre héros, lui

grosse part de ce milliard des émigrés que les libéraux de son espèce reprochèrent tant à la Restauration. Dans le seul département de la Haute-Loire, — celui qui lui rapporta le moins, — il reçut trois cent vingt-cinq mille cinq cent deux francs quarante centimes.

Les journaux radicaux poursuivent leur campagne contre M. Andrieux.

L'*Intransigeant* a publié la lettre suivante, qui nous promet, dit ce journal, un procès « fertile en enseignements profonds » :

Paris, le 30 mars 1881.
Monsieur le procureur de la République,
Je prends la liberté de déposer entre vos mains la plainte suivante :

Samedi 26 mars, vers minuit, deux hommes se présentèrent chez moi, se disant porteurs d'un mandat de M. Andrieux qui les autorisait à faire une perquisition dans mon domicile, afin d'y saisir les papiers d'un Russe nommé Tcherkesow, que j'avais employé autrefois en qualité d'ouvrier peintre-décorateur, qui me les avait confiés.

Comme l'appartement que j'habite avec mes quatre enfants n'est pas un garni, que je n'y loge et que je n'y ai jamais logé personne, le délit de violation de domicile est indiscutable, puisqu'en vertu de la loi aucune perquisition ne peut être opérée de nuit.

J'ajoute que l'un de ces deux malfaiteurs, qui s'est dit commissaire de police, a aggravé le délit de la menace de faire monter un complice qui attendait à la porte en bas, dans la rue, au cas où je refuserais de livrer les papiers.

En raison de l'heure, j'étais en droit de repousser cette agression par la force ; je ne l'ai pas fait, vous laissant, Monsieur le procureur de la République, le soin d'ordonner des poursuites contre les coupables.

J'ignore leurs noms, mais je pourrai vous donner leur signalement, et il sera facile de les retrouver.

D'ailleurs, s'il est établi qu'ils n'ont fait qu'obéir à des ordres, c'est à celui qui les leur a donnés qu'incombe toute la responsabilité de l'attentat.

En tout cas, je suis décidé à poursuivre, par tous les moyens légaux, les auteurs de cette violation de domicile, crime prévu par l'article 184 du Code pénal.

Veuillez agréer, Monsieur le procureur de la République, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. GATELET,
Peintre-décorateur, 32, rue de Sambre-et-Meuse.

Voilà une question intéressante, et il est à désirer qu'elle soit soumise aux tribunaux.

Si M. Gatelet n'a pas repoussé l'agression par la force, il n'a fait qu'imiter l'attitude des congrégations au jour où on violait leur domicile.

Nous avons signalé la conduite sacrilège des lycéens iconoclastes de Limoges.

Une seconde correspondance de cette ville nous tient au courant de nouveaux méfaits perpétrés par les élèves des écoles laïques :

« Limoges, 31 mars 1881.

» Ce soir, vers quatre heures et demie, M. l'abbé Wambergue, vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur, revenant de porter le Viatique, a été assailli par une grêle de pierres qu'une bande de gamins de quatorze à quinze ans a fait pleuvoir sur lui.

» Ces mauvais drôles avaient vu passer le digne ecclésiastique et l'avaient attendu en se couchant derrière une haie dans le pré de M^{me} Dubos, quartier Beaupeyrat, route de Naugeat.

verse en même temps un baume généreux sur cette même blessure.

O femmes, que votre empire est grand sur le cœur de l'homme qui vous aime !

(A suivre.) SOPHONYME LOUDIER.

Sommaire du *MAGASIN PITTORESQUE* (mars 1881), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro de mars, les articles suivants :

Madelon. — Comment arrivera la fin du monde (fin) ; — un Portrait de Dante ; — les Epreuves d'Etienne (nouvelle) ; — le Viaduc de Garabit ; — les Deux Patients ; — la Route de Saint-Golhard ; — Quelques observations sur les rossignols ; — Ruines du château de Rustéphan ; — le Système du monde, d'après Descartes ; — etc., etc.

Dessins d'Edouard Garnier, Sellier, Emile Labonne, Freeman, A. de Bar, Henri Girardet, etc.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr. ; départements, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c. ; départements, 70 c.

» Au signal convenu, les pierres furent projetées à qui mieux mieux.

» M. l'abbé Wambergue, ancien aumônier militaire en 1870-1871, réussit à éviter quelques-uns des projectiles et à s'emparer de l'un de ses agresseurs.

» Il est bien regrettable que la police, prévenue de l'incident, n'ait pu arriver à temps pour arrêter cet apprenti commu-nard.

» Nous signalons ce nouveau fait avec la plus profonde indignation.

» Les universitaires décrochent un Christ et le brisent ; les élèves des écoles municipales essaient de lapider un prêtre ! Quelle génération ! »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 avril.
L'attitude générale de la Bourse est très-satisfaisante. Le 5 0/0 s'élève de 121.15 à 121.25. L'amortissable fait 85.70. On est à 91.50 sur l'Italien.

L'action du Crédit foncier éprouve d'abord une certaine réaction ; mais elle ne tarde pas à se relever, et elle reste en clôture à 1,790. Nous conseillons d'acheter à ce prix. L'action du Crédit foncier d'Algérie est à 770 et 775.

Le Crédit lyonnais n'ayant pas sa souscription couverte reste à 910.

L'obligation de la Rente Mutuelle donne lieu à un mouvement d'achat plus important de jour en jour. La Société paie les coupons n° 2 à l'échéance le 1^{er} avril à raison de fr. 1.25 par obligation de 100 fr. à 0/0.

Le Crédit mobilier se maintient aux environs de 800. La Banque de Prêts à l'Industrie se classe dans les portefeuilles aux environs du cours de 620. Les actions nouvelles sont fort demandées.

Le Crédit général français est à 910 et 920. Les actions des Grands Moulins de Corbeil, anciens établissements Darblay et Béranget, sont une des affaires les plus sûres qui aient été depuis longtemps présentées à notre place.

La Banque nationale fait 630. Les négociations du Crédit foncier maritime se traitent à 620. Les Bous de l'Assurance financière varient de 285 à 290.

On cote la Banque Européenne entièrement libérée 310 à 312.50.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

M. Mordret, président du tribunal civil de Saumur, a été emporté, hier matin, à 4 heures, par la terrible maladie qui le tenait éloigné de son siège depuis plus d'un mois.

C'est une perte sensible pour le tribunal et pour notre ville. M. Mordret, esprit droit, cœur noble et généreux, était sympathique à tous. D'un jugement sûr, prompt et éclairé, il s'était fait remarquer, depuis longtemps, par la justesse de ses appréciations, l'indépendance de son caractère et son impartialité en toutes matières. Il avait su, ce qu'on ne pourrait jamais trop désirer dans nos temps troublés, tenir la politique éloignée du prétoire. Aussi, sommes-nous persuadés que tous les habitants de Saumur, à quelque parti qu'ils appartiennent, regretteront cet homme de bien, qui, depuis près de dix ans, au milieu de nous, a consacré ses efforts à une sage et équitable distribution de la justice.

Ses collègues plus particulièrement, et aussi ceux qui avaient l'occasion de le voir souvent, n'oublieront pas son esprit de conciliation, son amour de la vérité qu'il finissait toujours par découvrir, son affabilité, les mots gracieux et aimables qu'il savait trouver à propos, tantôt pour adoucir un refus, quelquefois aussi pour faire accepter une décision rigoureuse. Esclave du devoir avant tout, il s'est fait transporter bien des fois de son lit de douleur à l'audience pour hâter l'expédition d'un procès commencé devant lui.

Les pauvres de Saumur étaient toujours les bienvenus et savaient avec quelle discrétion, quel tact il essayait de soulager leur misère.

La mort l'a trouvé prêt à paraître devant Dieu ; n'attendant pas le dernier moment, il avait appelé auprès de lui un prêtre et avait reçu les derniers sacrements. Puissent les nombreux témoignages de vive sympathie de la population de Saumur apporter quelque consolation à sa veuve si cruellement éprouvée, qui était son auxiliaire dévouée auprès des pauvres.

Les obsèques de M. Eugène Mordret, président du tribunal civil de Saumur, décédé le 3 avril, dans sa 46^e année, auront lieu demain mardi, à 10 heures 1/2 du matin, dans l'église Saint-Nicolas, sa paroisse.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priées de vouloir bien y assister.

La cérémonie n'aura aucun caractère officiel. M. Mordret, avec cet esprit de simplicité qu'on lui connaissait, a déclaré dans son testament que le tribunal n'assisterait pas au service de ses funérailles.

Le deuil se réunira à la maison mortuaire, rue d'Orléans.

Après la cérémonie, le corps sera conduit à la gare d'Orléans, pour être transporté à Angers, où aura lieu l'inhumation.

Le prédicateur de la station de carême, le R. P. Marie-Bernard, donnera demain mardi, mercredi et jeudi, à 8 heures du soir, à l'église Saint-Pierre, des instructions spéciales pour les hommes.

MUSIQUE DE L'ECOLE MUTUELLE.

Dimanche prochain, 10 avril, à 2 heures 1/2, à l'occasion de la fête des Récollets, la musique de l'Ecole mutuelle exécutera, au Jardin des Plantes, les morceaux suivants :

- 1^o Allegro militaire (FAYRE).
- 2^o Fantaisie sur Faust (GOUNOD).
- 3^o Le Réveil des Courriers, polka (MANSON).
- 4^o Tableaux champêtres, chœur à quatre parties.
- 5^o Fantaisie sur la Muette (AUBER).

Cernusson. — Un incendie dont les causes sont inconnues a éclaté, vendredi dernier, au village de la Barauderie, commune de Cernusson, canton de Vihiers, dans un ancien logement servant aujourd'hui d'écurie.

Le plancher et la toiture ont été la proie des flammes. L'immeuble, appartenant aux époux Firmin Pajot, cultivateurs à la Cotignère, même commune, était assuré à la compagnie la Providence. La perte s'élève à 450 fr.

Le temps qu'il fera en avril. — D'après le bulletin de la météorologie pratique du *New-York Herald*, on peut prédire pour le mois d'avril le temps suivant : Orages vers les 4, 7, 11, 18, 21, 24, 28 ; gros temps à craindre ; crues d'eau pendant ces périodes, notamment dans le Sud-Ouest et le Midi. Refroidissement nocturne du 2 au 8, du 15 au 21 et du 24 au 30. Avis aux viticulteurs.

ANGERS.

Vendredi, dans l'après-midi, sur le boulevard du Haras, l'agent de ville Camelot, voulant arrêter une voiture emportée au triple galop, s'est jeté à la tête des chevaux qu'il a saisis par le mors. Il a été entraîné quelques mètres, puis renversé sous la voiture qui lui a passé sur le corps. On l'a de suite relevé, et fort heureusement il en a été quitte pour quelques contusions assez graves, mais sans danger réel. (Patriote.)

On lit dans le même journal :

« Plusieurs journaux ont annoncé que M. J. Roubaud était nommé directeur du théâtre ; la vérité est que M. le maire a écrit à M. Roubaud qu'il était désigné comme directeur et qu'il le priait, en cas d'acceptation, de venir signer le traité.

» M. Roubaud a télégraphié qu'il acceptait et qu'il viendrait signer au plus tôt.

» C'est donc M. Roubaud qui sera directeur, selon toute probabilité. Il est actuellement directeur du théâtre de Montpellier.

» Ajoutons que son mandataire à Angers a déjà, en son nom, signé le traité particulier avec l'Association artistique. »

POITIERS.

La pluie torrentielle tombée vendredi soir à Saumur était la suite d'un orage qui avait passé à Poitiers deux heures auparavant. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Journal de la Vienne* :

« Un violent orage a éclaté vendredi sur Poitiers, vers trois heures et demie. Le vent, la grêle et la pluie étaient accompagnés des éclairs et des éclats de la foudre comme en plein été.

» Un proverbe dit :

S'il tonne en avril, prépare tes battils.

» Nous avons eu de l'orage le 4^o avril. Nous souhaitons que le proverbe se réalise et que ce ne soit pas un poisson d'avril. »

NANTES.

Le lycée de Nantes vient d'être élevé à la première classe. C'est un honneur, dit l'*Espérance du Peuple*, dont les contribuables ne peuvent manquer d'être flattés, puisqu'il ne leur coûtera que la bagatelle de cinquante mille francs.

On lit dans l'*Espérance*, de Nantes :

Le jour où d'odieuses calomnies furent lancées par la *presse démocratique* contre le général de Cissey, nous primes sa défense sans hésitation.

Il nous parut monstrueux que l'honneur de l'armée fût attaqué avec tant de violence dans la personne d'un général français qui comptait de glorieuses campagnes, et avait, pendant quarante ans, fidèlement servi la France.

L'*Espérance du Peuple* opposa un formel démenti aux calomnieux, et le premier de tous les journaux, elle réclama une enquête, afin que les accusateurs fussent confondus.

Des arrêts de justice ont tout d'abord condamné ceux qui accusaient le général de Cissey; puis une enquête parlementaire consciencieuse, minutieuse même, est venue pleinement le justifier.

Le verdict est rendu, la commission a reconnu l'innocence du général en ces termes solennels :

« Cette innocence, a-t-elle dit, nous l'affirmons, sans réticence et sans réserve.

» En notre âme et conscience, non, M. le général de Cissey n'est pas coupable de trahison.

» Non, il n'est pas coupable de concussion.

» Et, nous le répétons, c'est à l'unanimité que ce double verdict a été rendu. »

La réhabilitation est complète et les calomnieux sont flétris, à jamais flétris.

Après cet acte éclatant de justice, nous devions en attendre un autre de la part du ministre de la guerre, le gardien de l'honneur de notre armée.

En devrait-il être autrement?

Aurions-nous la tristesse de voir le général Farre n'oser rendre à son compagnon d'armes, au brave général de Cissey, le commandement du 41^e corps dont il l'a relevé avant l'enquête? Toujours est-il que c'est avec un sentiment de surprise, et pourquoi ne dirions-nous pas de honte, que nous avons lu, parmi les promus au grade de divisionnaire, le nom du général Bonnet, en remplacement du général Courtot de Cissey.

Si ce remplacement doit empêcher notre glorieux commandant de reprendre son poste, nous dirons que le gouvernement de la République n'a pas osé faire justice à l'un de ses meilleurs chefs de corps, ni donner satisfaction à l'honneur militaire offensé.

Il est un autre officier supérieur, accusé et calomnié, qui réclamait naguère une enquête pour se laver d'accusations qui l'attaquaient: nous voulons parler du colonel Wachter, qui attend toujours que l'on fasse droit à sa demande.

Ne se trouvera-t-il pas un député qui veuille l'appuyer? Il faut pourtant que la lumière se fasse sur les faits fort graves que ces accusations ont soulevés. Il s'agit de la dignité de l'armée, et peut-être aussi de la sécurité du pays.

NÉCROLOGIE. — M^{me} Angélique-Nicole-Augustine de Chastel d'Oricourt, marquise douairière de Nettancourt, est décédée à Saumur le 31 mars, dans sa 84^e année.

La cérémonie religieuse a eu lieu hier à une heure et demie, dans l'église Saint-Pierre, et le corps a été conduit ensuite à la gare du chemin de fer d'Orléans.

Les obsèques de la marquise de Nettancourt ont eu lieu aujourd'hui à onze heures, en l'église de Dame-Marie, arrondissement de Tours.

Le fils unique de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, Mathieu de La Rochefoucauld, vient de mourir à Cannes, à peine âgé de 18 ans.

Le duc avait déjà eu le malheur de perdre, le 24 mai 1875, son premier né, Sosthène de La Rochefoucauld, volontaire d'un an dans la cavalerie, âgé seulement de dix-neuf ans et décédé à Provins.

Moyen de préserver les vignes de la gelée.

Nous trouvons dans le *Bulletin de la Société d'agriculture de l'Allier* une bonne étude pratique sur le moyen d'atténuer les effets des gelées printanières sur la vigne, par M. Séguin, ancien élève de Grignon, qui s'est rappelé les enseignements de M. Boreau, un des professeurs de cette école.

Dans beaucoup d'endroits, les vignes sont assujetties aux gelées de printemps; et cependant il y a un moyen bien simple et peu coûteux qui, s'il était mis en pratique, tendrait à faire baisser le prix du vin.

Il est reconnu de tous les vigneron que les vignes abandonnées à elles-mêmes depuis plusieurs années ne gèlent pas quand elles sont au milieu d'herbes vivaces qui les abritent.

Aussi M. Boreau, se basant sur ce fait, donnait les conseils suivants :

Tailler les vignes avant l'hiver, donner le premier labour aussitôt après, au lieu de le faire au printemps.

Semer au pied de chaque cep une plante quelconque non gelive, soit par exemple de la vesce. Cette plante, au printemps, abritera les jeunes pousses contre la gelée, puis, quand cette dernière n'est plus à craindre, enfouir au pied du cep cette même plante, en faisant le deuxième labour. On aura alors rempli deux buts favorables: abriter la vigne, la fumer avec le même abri, et, enfin, donner à la vigne, par ce travail, l'entretien qui lui manquait.

Publications de mariage.

Paul-Édouard Milou, pâtissier, de Saumur, et Blanche-Marguerite-Geneviève-Marie Robert, sans profession, de Doué-la-Fontaine.

Jules Champ, charbon, et Marie Cepe, chapelaine, tous deux de Saumur.

René-Armand Serisier, représentant de commerce, de Montsoreau, et Hermance-Joséphine Ploquin, sans profession, de Saumur.

Ernest Tarmeau, tapissier, de Saumur, et Rachel-Marie Viraise, sans profession, de Thouars.

René Vincent, ancien clerc de notaire, et Jeanne-Marie Dufour, sans profession, tous deux de Saumur.

François-Léon Desnain, bijoutier, et Laure-Sophie-Louise Deleu, couturière, tous deux de Saumur.

Faits divers.

On écrit d'Ostende à la *Tribune de Mons* :

« Il existe une salle de danse où a lieu tous les ans, le lundi de carnaval, un concours de danse.

» Cette année, ce concours a fait une victime: une jeune fille de vingt-quatre ans, M^{lle} Callowyn, a valsé sans discontinuer pendant trois quarts d'heure, ce qui lui a valu le premier prix. Mais, lorsqu'elle s'est arrêtée, elle est tombée évanouie et n'a pas repris connaissance. Elle a succombé il y a quelques jours. »

Victor Hugo a fait son épitaphe :

Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée!

L'Angelus. — On connaît l'histoire du tableau de Millet, l'*Angelus*, qui, vendu deux mille francs il y a vingt ans, venait de trouver acquéreur à 160,000 fr.

Jules Claretie retrace la vie du peintre, et raconte ces détails navrants :

A l'heure même où Millet achevait l'*Angelus*, un amateur laissait vendre à vil prix, à l'hôtel Drouot, quatre tableaux à la fois, et le jury, oui, en 1859, le Jury du Salon, refusait au peintre un de ses chefs-d'œuvre, la *Mort et le Bûcheron*.

Pauvre Millet, qui s'écriait: « Il faut pouvoir faire servir le trivial à l'expression du sublime! » on le chassait comme un rustre, presque à bout de pain, il écrivait sous le froid janvier: « Nous avons du bois pour deux ou trois jours encore et nous ne savons comment nous en procurer, car on ne nous en donnera pas sans argent. Ma femme va accoucher le mois prochain et je n'aurai rien... » Rien! « Je vais faire des dessins, ajoutait Millet désespéré. C'est, en résumé, la ressource courante. » Des dessins qu'on lui payait dix francs peut-être.

Et, vingt-deux ans après, ses toiles valent plus de 160,000 fr.

LA FILLE DE LA TROUPE. — Le nombre des enfants abandonnés est considérable à Paris. Mais c'est la première fois qu'on trouve un enfant dans le vestibule d'un théâtre.

Le fait s'est produit l'autre soir à la Renaissance. La concierge, en ouvrant les portes du théâtre, a heurté du pied une petite corbeille dans laquelle, emmaillottée dans du linge très-propre et mollement couchée sur une bonne couverture de laine, dormait une fillette d'une vingtaine de jours.

La découverte de la pauvre petiotte a tout de suite causé une violente émotion parmi les pensionnaires de M. Koning.

On l'avait installée dans la loge de la concierge. Pendant toute la soirée cette loge n'a pas désempé.

Et c'étaient des caresses et des cris de joie!

Mais voyez donc comme elle prend bien le biberon! Est-elle gentille! C'est un amour! Un vrai chérubin! Elle a des cheveux blonds tout frisés! Il faut la garder! Ce sera l'enfant de la maison! Tenez... elle rit! Ça n'a pas un mois et ça rit! Bonjour, mademoiselle! On vous élèvera bien et, quand vous serez grande, on vous fera de jolis petits rôles! C'est ça qui sera gentil!

Et pour l'endormir on lui chantait des airs de *Giroflé*, du *Petit-Duc* et même de *Janoël*.

L'avertisseur, ce soir-là, était sur les dents, obligé constamment de descendre chez la concierge pour appeler les artistes en scène. Cependant, pour cette fois et vu la gravité exceptionnelle des circonstances, personne n'a été mis à l'amende.

Puis, dès le lendemain, tout le personnel du théâtre s'est précipité chez M. Koning. C'était à qui adopterait la fillette. Hommes et femmes se la disputaient. Le directeur s'est trouvé dans un embarras réel. La situation n'était pas sans rapport avec celle à laquelle le roi Salomon doit une partie de sa célébrité. A qui donner l'enfant? Un instant, on a songé à la tirer au sort. M. Cooper et M^{lle} Desclauzas étaient parmi les plus acharnés.

— Je ne vois, leur a dit M. Koning, qu'un moyen de vous l'accorder à vous deux: c'est de vous marier ensemble!

Enfin, après mûr examen, on a décidé que c'est M^{lle} Desclauzas qui adopterait le bébé, mais qu'il serait élevé aux frais du théâtre.

A peine cette décision avait-elle été prise qu'une charmante jeune femme, très-riche, et dont on s'est beaucoup occupé il y a quelques années, au moment de son mariage, a fait savoir à M. Koning que, s'il le voulait, elle se chargeait de l'enfant.

Mais les artistes ont prié le directeur de ne pas revenir sur ce qui avait été arrêté et le directeur n'a pas cru devoir leur refuser cette douce satisfaction.

En ce moment, la fillette continue à être nourrie au biberon chez la concierge du théâtre. Mais on lui cherche une nourrice. On la baptisera sous peu. Le parrain sera M. Victor Koning, la marraine: Jeanne-Gratier. Les noms de la petite: Jeanne-Victorine.

Dès à présent, il est convenu qu'on donnera avant la fermeture une grande représentation extraordinaire au bénéfice de l'enfant, et on s'occupe de réunir une petite somme qu'on placera de façon à pouvoir la doter assez sérieusement quand elle sera en âge de se marier.

Un de nos financiers de haut vol passe sur le boulevard, une pauvre femme lui tend la main, il lui jette une pièce de deux sous.

— Dieu vous le rende mille fois, mon bon monsieur.

Le financier, qui avait continué son chemin, s'arrête et réfléchit un moment, puis :

— Bah! ça ferait cent francs... la belle affaire!

CONSEILS ET RECETTES.

Empoisonnements par la Glycine. — La glycine (*Glycine sinensis*), qui doit son nom à la saveur sucrée de ses racines et de ses jeunes pousses, est une plante grimpante bien connue, remarquable par son abondante floraison; mais c'est aussi un appât dont il convient de signaler le danger aux enfants. Au printemps dernier, vingt-deux élèves d'un pensionnat de jeunes filles ont été prises d'accidents très-graves après avoir sucé des racines de glycine et des branches en sève provenant d'un arbuste émondé. Les symptômes ont présenté une ressem-

blance très-marquée avec ceux de l'empoisonnement par le tabac. La mort put être conjurée par des secours prompts et énergiques; mais il est bon de répandre autour de soi la notion de ce danger qui n'avait pas été signalé jusqu'ici.

(*Journal des Campagnes.*)

Moyen d'avoir des foulards toujours neufs. — Le lavage des foulards exige des soins spéciaux; sinon, leur tissu perd bientôt son éclat, son moelleux, sa souplesse.

Il est cependant facile de leur conserver presque indéfiniment leur fraîcheur. — Ce n'est que lorsque l'usage a fait son œuvre qu'il ne faut plus compter sur la possibilité de leur rendre la jeunesse. D'eux aussi, alors, on peut dire que tout devient inutile.

Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

Tant que les foulards sont en bon état, on les nettoie en les passant, d'abord, à un savonnage froid, plus ou moins fort, suivant qu'il est nécessaire; on les rince et ressuie convenablement.

Puis, on fait bouillir du son dans de l'eau: il faut une poignée de son par foulard. Cette décoction est filtrée au travers d'un linge; l'eau est recueillie dans un récipient: les foulards, savonnés, y sont mis à tremper. On les presse avec les mains; on les suspend pour les faire sécher et on les repasse légèrement, encore un peu humides.

Avec la précaution de les saturer ainsi d'eau de son à chaque savonnage, les foulards restent toujours doux au toucher et brillants comme quand ils sont neufs.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 3 avril 1881.

Versements de 103 déposants (22 nouveaux), 13,732 fr. » c.

Remboursements, 10,327 fr. 47 c.

Le succès de la FRANCE ILLUSTRÉE de V.-A. MALTE-BRUN, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Il semble s'accroître, au contraire, à mesure que ce grand ouvrage se fait connaître davantage. Nous avons sous les yeux le 39^e fascicule, consacré au département du Cantal et dans lequel nous remarquons, au milieu d'un texte fort intéressant, des gravures représentant la ville d'Aurillac, une vue de Saiers, la cascade du Pas-de-la-Cère, Vic-les-Bains, et, en outre, une très-belle carte du département avec plan d'Aurillac.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr.

Sommaire du N^o 625, du 2 avril 1881.

Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Caractères d'appréciation des terres arables. — De l'atténuation de la virulence des virus charbonneux. — Sur la reconstitution des vignobles du Midi. — Sur le liage économique des gerbes. — Production du cheval agricole. — Le congrès viticole de Montpellier. — Les pompes centrifuges en agriculture. — Canal d'irrigation du Rhône. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix-courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOIRES: Ceinture pour porter les liens. — Lien noué. — Ouvrier entrant le nœud du lien dans l'aiguille. — Ouvrier passant l'aiguille sous la gerbe. — Ouvrier mettant l'aiguille dans la bouche. — Ouvrier serrant la gerbe.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos Fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE
Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN ET C^{ie}, 18, rue Beaupaire.

Ce qu'il faut savoir.

La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le **ROB LECHAUX**, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraîchissants, dépuratifs et iodurés du Gresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or. amères; purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 21 fr. Dép. gén. **LECHAUX, Pharm.**, rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. int. n^o 9. Nombreuses attestations.

Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

PLIS D'ASTHME



SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY à Marseille.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion,

névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYLET, instituteur à Eynançes (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Compère, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Saumur, Common, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND, Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limités), 718, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 35 matin.	11 h. 35 matin.	11 h. 35 matin.	11 h. 35 matin.
8 15 —	7 40 soir.	11 h. 55 matin.	11 h. 55 matin.	11 h. 55 matin.	11 h. 55 matin.
11 25 —	4 51 —	12 h. 10 soir.	12 h. 10 soir.	12 h. 10 soir.	12 h. 10 soir.
1 17 soir.	4 55 —	12 h. 25 soir.	12 h. 25 soir.	12 h. 25 soir.	12 h. 25 soir.
4 55 —	11 49 —	12 h. 40 soir.	12 h. 40 soir.	12 h. 40 soir.	12 h. 40 soir.
7 50 —		1 h. 55 matin.	1 h. 55 matin.	1 h. 55 matin.	1 h. 55 matin.

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

A CÉDER

De suite ou pour la Toussaint prochaine.

UN TRÈS-BON MAGASIN

Rouennerie, Épicerie et Mercerie, Situé à Allonnes, arrondissement de Saumur.

Conditions très-avantageuses. Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. Cassius, propriétaire à Allonnes. (245)

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Genes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

PRÉSENTMENT

Où pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

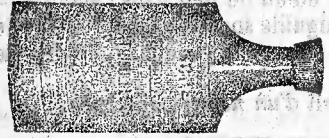
Un HARMONIUM TRANSPOSITEUR pour salon et chapelle, de Christophe et Etienne.

S'adresser au bureau du journal.

57, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY *



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet

Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

UNE MAISON DE BLANC

Demande un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION.

UNE JOLIE VICTORIA

N'ayant presque pas servi.

S'adresser au bureau du journal.

M^e MINGAUD, notaire aux Aubiers (Deux-Sèvres), demande un clerc capable. Bons appointements.

GRAND CAFÉ DE LA PAIX.

ON DEMANDE un garçon muni de bons certificats, pour le service du Cercle d'Armes.

On demande un jeune domestique.

S'adresser chez M. LAN, banquier, successeur de M. Le Bras, rue Beaurepaire. (87)

ON DEMANDE un expéditionnaire possédant l'orthographe et une bonne écriture courante. S'adresser au bureau du journal.

Extrait de Viande
Bouillon instantané
LIEBIG
5 Médailles d'Or, 3 6^{es} Dipl. d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

FUMIGATEUR
Anti-Asthmatique
Prix: 750 PAPIER (Prix: 250)
30 Séances COMPOSÉ DE 11 PLANTES 30 Séances
Remède infailliable contre l'Asthme, les Quintes de Toux, les Suffocations.
Préparé par M. A. LEGRAND, Ph^{ce} de l'École supérieure de Paris ET EXPÉRIMENTÉ AVEC SUCCÈS DEPUIS 5 ANS à la M^oe Médicale ENCAUSSE & CANESIE Fondée en 1869 57, rue Rochechouart, Paris
En vente dans toutes les Pharmacies S'adresser, pour toutes demandes et Commissions M^oe COUTELLIER, PAER & C^o 45, Faubourg Montmartre, Paris
Dépôt à Saumur chez M. ERNOULT.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre
SAUMUR

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames

CHALES

Toiles, Etoffes pour Ameublements

Galerie spéciale pour la vente des

CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Vêtements Drap noir et Drap nouveauté pour Hommes

COSTUMES NOUVEAUTÉ pour ENFANTS, depuis 3 ans

Habillements Complets pour Communion

CHAPELLERIE

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore numériquement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PRÉVENT CERTIFIÉ que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLIERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT: 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris: MM. Delzenne, Goubout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longel, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie



Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLÈRE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique. Prix de la Boîte: 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON: 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle: de une à deux cuillères à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillère à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

PASTILLES GÉRAUDEL
AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION
LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON RÉCOMPENSÉES par le Jury international PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS
Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé.
Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix, et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes.
L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'Étranger, prouve leur supériorité incontestable.
PRIX DE L'ÉTIUI: 1'50
VENTE EN GROS: A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE à SAINTE-MÈNEHOULD (Marne)
DETAIL: Dans toutes les Pharmacies — Env. fr^o contre mand.-poste.
Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.

EAU MINÉRALE NATURELLE
ADORSATION DE L'ÉTAT
VEDNET
La Perle des Eaux de Table
MEDAILLE EXPOSITION UNIV^{er}SELLE DE 1878
MEDAILLE A L'EXPOSITION DE NANTES 1860
PRÈS VALS PAR JAUSSAC (ARDECHE)
L'Eau de VEDNET est la plus gazeuse des Eaux Minérales Françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger.
Adressez les commandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits Naturels et des Eaux Minérales Naturelles, 26, avenue de l'Opéra.
Dépôt PRINCIPAL à PARIS, 13, rue Lafayette et 30, avenue de l'Opéra.
où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public: PAR BRAVAIS et QUINQUIN BRAVAIS